

Faim dans le monde et indépendance semencière : *rien de mieux à faire pour la recherche agronomique que de déposer des brevets et promouvoir les OGM ?*

Dans un contexte aggravé de crise alimentaire persistante et de maigres perspectives politiques et techniques pour y remédier, le premier semestre 2009 aura vu la génétique végétale revenir sur le devant de la scène à travers trois épisodes qui révèlent l'importance, l'urgence de décisions fortes de la part de ceux qui ont en main une part importante de l'avenir de ce secteur, et singulièrement y compris de la part des responsables de l'INRA.

C'est en premier lieu le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) du 12 mars 2009 qui a adopté un rapport publié en mars et intitulé « SEMENCES ET RECHERCHE : DES VOIES DU PROGRES » qui prétend faire le point sur la recherche génétique pour mobiliser plus de ressources en faveur de la recherche. C'est ensuite un mouvement très significatif de rejet du brevetage des gènes et des connaissances qui s'est exprimé en Allemagne le 15 avril dernier devant le siège du bureau européen des brevets à Munich. C'est enfin, le rapport de la commission d'évaluation du département DGAP de l'Inra (Département de Génétique et d'Amélioration des Plantes de l'Institut National de la Recherche Agronomique) qui a une nouvelle fois révélé combien la langue de bois et les discours convenus sur la sécurité alimentaire et les équilibres mondiaux masquent en réalité l'avidité de nos "élites internationales" dans leur quête de parts du marché des connaissances.

* * *

Le rapport¹ du Conseil Economique, Social et Environnemental part d'un constat : les progrès de la production agricole française, dans les 50 dernières années, sont liés à une recherche agronomique publique nationale reconnue mondialement, et inscrite dans une politique agricole publique forte.

S'inscrivant dans une certaine fatalité de la crise du système et des situations politiques et sociales dans les pays pauvres, l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental donne pour seule réponse aux problèmes de la faim et de la malnutrition ou à l'accroissement démographique prévisible à l'horizon 2050, le recours à des solutions techniques. Il fait complètement l'impasse sur l'importance des politiques publiques à mettre en œuvre dans cette période. On ne peut plus du tout évoquer ces graves déséquilibres sans resituer la recherche sur les semences dans l'ensemble des enjeux auxquels est confrontée la recherche agronomique dans un contexte d'aggravation de la situation agricole et alimentaire dans le monde.

Ce rapport, qui consacre une large part, pour ne pas dire plus, à la transgénèse et aux OGM, laisse croire que les réponses à l'enjeu pour l'agriculture de « produire plus et mieux », en intégrant l'ensemble des axes du développement durable, passeront obligatoirement par ces nouvelles technologies, qui seraient en passe de se substituer aux méthodes traditionnelles de sélection. Présentées dans ce rapport comme l'un des principaux enjeux pour la recherche semencière, certaines baisses de rendements agricoles observées depuis les années 90 proviennent en fait en grande partie du système de monocultures et de la fatigue des sols, des agresseurs comme les parasites ou les insectes qui finissent par contourner au bout de quelques années les solutions chimiques ou variétales des stratégies de protection. L'efficacité des OGM en terme de rendements sur le moyen et long terme n'est pas démontrée et leur bilan en terme de réduction d'intrants et de conséquences sur les sols reste très controversé.

Et si l'on ne doit rejeter aucune technologie permettant par exemple aux plantes de résister à la sécheresse, les déterminants moléculaires en sont largement inconnus à l'heure actuelle, la recherche sur les fonctions essentielles des gènes devant se poursuivre et s'amplifier, ce qui relativise les OGM comme réponses à tous les problèmes à court terme. Ce n'est d'ailleurs pas anodin que les OGM existants aujourd'hui et mis au point par les firmes semencières concernent les résistances aux insectes et la tolérance aux herbicides.

Au regard de cet enjeu, **les chercheurs de l'INRA soulignent le besoin de variétés performantes** sur des espèces de diversification, terrain délaissé par cet Institut. Cette question n'a pas fait dans ce rapport l'objet de préconisations sur les orientations de la recherche et des moyens à mettre en œuvre.

¹ Téléchargez le rapport à cette adresse : <http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/09031807.pdf>

La mise en œuvre d'une agriculture durable, productive, sauvegardant l'environnement et les ressources naturelles, et assurant la sécurité sanitaire des aliments, exige de **développer toutes les méthodes, les classiques comme les innovantes, ce qui demande également de renforcer la recherche vers de nouveaux systèmes cultureux, faisant intervenir toutes les disciplines, et notamment la biologie.**

L'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental, en faisant une large place aux OGM, ne pouvait passer sous silence la crainte qu'ils font naître parmi nos concitoyens. Ce sentiment, largement partagé est aussi marqué par une méfiance vis-à-vis de sociétés transnationales cherchant à imposer des techniques dont tous les risques n'ont pas été évalués au regard de nos connaissances actuelles. Des controverses existent sur l'efficacité des tests imposés aujourd'hui pour la commercialisation des OGM. Le principe de précaution dans ce domaine, loin de conduire à l'attentisme, doit être appliqué dans toute sa rigueur. Les OGM gagneraient en légitimité auprès de la population si les obligations en matière de tests étaient renforcées, notamment sur leur durée.

L'avis du CESE dénonce avec raison la **position dominante de transnationales des semences, permise par la détention de brevets sur le vivant**, avec le risque à terme de détenir les clés de l'alimentation mondiale.

C'est ce point même concernant la «brevetabilité du vivant» qui a conduit la CGT à dénoncer sur le même chapitre l'opération du «Grenelle de l'environnement». Mais le rapport du CESE ne va pas au bout de cette logique, car il ne fait que préconiser un dispositif juridique des plus vagues pour organiser une soi-disant « concurrence saine », qui ne remet aucunement en cause l'appropriation éhontée de milliers d'années de progrès partagés.

La construction de l'Europe capitaliste a dessaisi les nations de leur souveraineté. La Politique Agricole Commune (PAC) privilégie l'échelon de Bruxelles comme lieu de décision de politique agricole en enlevant les possibilités de recours des états membres.

Dans le même temps, on assiste à la montée en force du consortium INRA-CIRAD-Agro dans lequel **on veut fondre les organismes de recherche agronomique publique, privant ainsi leurs structures représentatives de toute capacité d'orientation stratégique.** La mise en place des *Alliances pour les sciences de la vie, pour les sciences de l'environnement, de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité*, etc. concourent également à déposséder les organismes publics de leurs prérogatives. **Les « Dix priorités agro-industrielles de recherche et développement », annoncées par le ministre de l'Agriculture², qui ne s'embarrassent pas de phrases sur la faim dans le monde, jettent d'ailleurs crûment l'ensemble du service public de la recherche agronomique dans la course au profit des multinationales de l'énergie, de l'agroalimentaire et des semences.**

Toutes ces orientations politiques visent à favoriser à terme la domination économique de quelques multinationales semencières, en entravant la liberté de circulation des connaissances fondamentales dans ce domaine.

Dans ce dossier clef, l'INRA, et avec lui l'ensemble du système français, des services des ministères concernés (agriculture, recherche, affaires étrangères, environnement, etc.) aux autres organismes de recherches et au secteur privé, manquent de courage politique, de moyens, et tout simplement de la vision humaniste que supposent les objectifs claironnés partout de lutte contre la faim et pour une agriculture diversifiée et durable.

La CGT s'est donc opposée aux conclusions de ce rapport du CESE. La CGT n'est pas dupe de cette opération de communication soutenue par la FNSEA qui, dans un cadre de stagnation de la production des céréales en France, pense que l'utilisation des OGM relancera leur productivité. Nous soulignons d'ailleurs qu'interrogés sur ce sujet par la direction de leur coopérative, les milliers de sociétaires de Terrena³, la plus grande coopérative de collecte de céréales de France, ont simplement refusé (en 2007) que celle-ci les engage dans la culture du maïs MON 810, également interdit en Allemagne en début d'année 2009.

* * *

En Allemagne, où décidément Monsanto rencontre beaucoup de difficultés pour imposer ses mauvaises recettes, une manifestation d'agriculteurs et de citoyens dénonçait à Munich, le 15 avril dernier, la reconnaissance d'un brevet sur un gène de croissance chez le porc déposé par Monsanto, puis acheté par le géant de la génétique animale (Newsham Choice Genetics). Au-delà, les assemblées régionales ont relayé ce mouvement d'opinion qui s'est révélé très populaire et extrêmement large. Si les Lands de Hesse

² Retrouvez les 10 priorités agro-industrielles en 10 fiches à cette adresse :

http://agriculture.gouv.fr/sections/presse/communiqués/michel-barnier-installe6788/downloadFile/FichierAttache_2_f0/fiches%2010%20priorit%C3%A9s.pdf?nocache=1134040585.85

³ Consultation des agriculteurs de Terrena : 3 100 agriculteurs répondent : « prudence sur les ogm, changements dans les pratiques agricoles ». Retrouvez le dossier de presse (décisions de Terrena / résultats complets de la consultation des adhérents de la coopérative / Synthèse et analyse des résultats / Historique du dossier OGM pour Terrena) à cette adresse :

http://www.terrena.fr/communiqué_presse/CP-060308.pdf

et de Bavière obtiennent gain de cause au Bundesrat où ils ont déposé un projet de loi dans ce sens, les brevets sur les gènes et leurs fonctions seront interdits en Allemagne.

Ce serait naturellement un très heureux évènement aux conséquences considérables pour toute l'Europe. Il révélerait au passage le manque d'initiative et le défaitisme dont font preuves les autorités françaises depuis plus de 15 ans, fort mal inspirées par la direction de l'INRA comme on l'a vu par exemple, dans le comité de suivi du Grenelle de l'environnement, comité qui, au contraire, fait la promotion des brevets sur les connaissances.

* * *

Ces brevets qui veulent "protéger" des découvertes - et non des inventions - polluent les échanges entre les équipes de recherche, et gênent les échanges de ressources génétiques depuis plus de vingt ans.

Le récent rapport de la commission d'évaluation du département **DGAP** déplore pourtant que l'INRA ne fasse pas encore assez de "propriété intellectuelle" ! Et ce alors que la production du département est jugée de qualité et en progrès (et, notons le au passage, singulièrement supérieure à celle de Génoplante au bilan plutôt piteux).

Nous voyons dans cette situation l'effet heureux de la **résistance de femmes et d'hommes fortement engagés dans leur mission de service public et qui refusent de laisser la connaissance sombrer dans la loi du marché**. L'état de ce dernier en ce début de 2009 ne valide-t-il pas, en plus, pleinement leur choix ? C'est pourquoi nous soutiendrons de toutes nos forces ceux qui résisteront à la mise en place d'une commission qui devrait examiner chaque projet de publication afin d'en faire un brevet. Cette structure qu'appelle de ses vœux la commission d'évaluation décidément très attachée aux profits des compagnies de biotechnologie (une telle commission fonctionne déjà dans Génoplante ...) ne doit pas voir le jour. Rappelons que ce genre de comportement a interdit à l'INRA de se joindre à la grande initiative de génomique publique proposée par les Universités des USA en 1998 et que l'Institut a perdu l'initiative qu'il avait encore à cette époque.

Il faut le souligner : un brevet n'est pas une innovation (bien moins de 1 % des brevets donnent lieu à une innovation technologique). Il ne sert qu'à empêcher nos collègues de progresser en même temps que nous. Il ne sert qu'à la spéculation financière sur les titres des compagnies de biotechnologie (qu'elle soit INRA Transfert ou Bayer...). Ils n'ont servi à rien à Arcelor avec ses milliers de brevets contre l'OPA de Mital qui n'en possédait pas le centième.

Les brevets sur les connaissances sont stériles, stérilisants, éthiquement condamnables. Ils sont en définitive des obstacles au progrès des connaissances. Ils devraient être condamnés véritablement comme le demandent les citoyens. Quand la direction de l'INRA prendra-t-elle ses responsabilités ? Quand verra-t-on le gouvernement français organiser pour leur bannissement une de ces initiatives internationales dont il se targue ?

La FNAF-CGT et la CGT-INRA

appellent les autorités à ne pas se dérober devant leurs responsabilités

La FNAF-CGT et la CGT-INRA

réitèrent leur opposition à toute recommandation favorisant la brevetabilité du vivant et renouvellent leur attachement fondamental à l'indépendance statutaire et financière de la recherche publique.

Nos organisations CGT continueront à intervenir dans ce sens dans toutes les instances où la CGT est représentée, à l'INRA comme ailleurs. Elles appellent chacune et chacun à les rejoindre et agir pour cette orientation.

- Juin 2009

Cgt-Inra : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'École / tél : 01.39.53.56.56 – fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr - Site internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Fnaf-Cgt : 263, rue de Paris – Case 428 – 93514 Montreuil Cedex / tél : 01.48.18.83.27 - fax : 01.48.31.57.49 - Mail : fnaf@fnaf.cgt.fr